Le parquet gÃ©nÃ©ral se mobilise en faveur de la protection de lâ€™environnement

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
August 2017

Fin juin, le parquet gÃ©nÃ©ral de la cour d'appel de Basse-Terre en Guadeloupe a rÃ©uni tous les acteurs œuvrant pour la protection de l'environnement : magistrats rÃ©fÃ©rents en matiÃ¨re d'environnement, services dÃ©concentrÃ©s de l'Ã‰tat, Ã©tablissements publics dont l'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ©. L'objet de la rencontre Ã©tait de partager les enjeux locaux de protection de la biodiversitÃ© et mettre Ã jour les prioritÃ©s de contrÃ´le pour les cinq prochaines annÃ©es. Il s'agit aussi de clarifier les activitÃ©s de chacun tant sur le domaine de la surveillance de terrain que sur les rÃ©ponses Ã apporter en cas d'infractions. En effet, devant la diversitÃ© des polices spÃ©ciales de l'environnement (pas moins de 25 recensÃ©es dans le Code de l'environnement), il est nÃ©cessaire pour chaque partie prenante de connaÃ®tre les prÃ©rogatives de chacun. Cette rÃ©union a permis d'apporter des modifications par rapport aux plans de contrÃ´le prÃ©cÃ©dents. Ã€ la demande des agents de l'Agence, le procureur gÃ©nÃ©ral a ajoutÃ© aux prioritÃ©s locales de protection de la biodiversitÃ©, le renforcement des contrÃ´les sur les espaces protÃ©gÃ©s (zones humides notamment) et sur les espÃ¨ces menacÃ©es.Â Cette action innovante qui atteste de la dÃ©termination du parquet gÃ©nÃ©ral Ã œuvrer pour la prÃ©servation de la biodiversitÃ© do montrÃ©e en exemple en espÃ©rant qu'elle suscitera d'autres initiatives de mÃªme type.

Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ©